

Postulat Pierre-Alain Urfer et consorts – Une identité commune forte pour les produits du terroir vaudois

Texte déposé

Le canton de Vaud a le privilège d'avoir une gamme complète de produits du terroir. Avec nos appellations d'origine protégée (AOP) et spécificités fromagères, nos viandes et produits de charcuterie, nos fruits et légumes, nos vins ainsi que les produits du lac et nombreuses autres spécialités, nous pouvons nous targuer d'avoir une production d'exception. Cela notamment grâce au soutien du Conseil d'Etat. Mais l'identité commune vaudoise est-elle assez présente ?

Nous croyons savoir que le Département de l'économie et du sport travaille sur cette problématique et sur l'élaboration d'une identité commune pour les produits du terroir vaudois.

Dès lors, nous nous permettons de déposer le présent postulat demandant un rapport sur l'état de la situation pour l'agriculture vaudoise.

Il conviendrait également que le Conseil d'Etat profite de ce postulat pour répondre aux questions connexes suivantes :

1. Serait-il possible d'avoir une identité visuelle forte pour l'entier des produits du terroir vaudois ?
2. N'est-il pas envisageable de fédérer les marques et concepts existants dans le canton sous une même bannière et gagner en notoriété ?
3. Une signature vaudoise forte ne pourrait-elle pas générer une meilleure valeur ajoutée aux producteurs ?
4. Le consommateur ne serait-il pas gagnant avec une identification claire et une meilleure traçabilité de la production vaudoise ?

Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures.

*(Signé) Pierre-Alain Urfer
et 30 cosignataires*

Développement

M. Pierre-Alain Urfer (PLR) : — Le dépôt de ce postulat vise à faire le point sur la mise en valeur des produits du terroir de notre canton. Le besoin d'une marque vaudoise fédératrice forte se fait ressentir auprès des producteurs et des acteurs de la filière alimentaire. A l'image des marques « Valais/Wallis Promotion » ou « Genève région – Terre Avenir », les richesses de nos terroirs doivent pouvoir être identifiées facilement par les consommateurs. Dans un monde toujours plus globalisé, la traçabilité et la proximité sont des atouts à ne pas négliger. Une signature commune forte pour toutes les communes du terroir vaudois ne peut être qu'un atout supplémentaire pour les acteurs et les secteurs qui les mettent en valeur, que ce soit la restauration collective ou de proximité, le tourisme, ou l'entier des acteurs commerciaux sensibles à la thématique.

Une marque forte pour notre canton, parce qu'il le vaut bien !

Le postulat, cosigné par au moins 20 députés, est renvoyé à l'examen d'une commission.